

# Médiakit 2017

L'EXPERTISE DU CORPORATE  
FINANCE AVEC UNE OFFRE  
DE MÉDIAS & SERVICES 360°

2017 : DES INNOVATIONS  
AVEC UNE NOUVELLE  
FORMULE MODERNE AINSI  
QU'UN NOUVEAU SITE WEB

NOS SOLUTIONS  
PUBLICITAIRES : BRAND  
CONTENT, ÉVENEMENTIEL,  
OFFRES ABONNEMENTS

# Groupe Les Echos

LE QUOTIDIEN  
& SES CAHIERS



Les Echos

LES  
DECLINAISONS



Les Echos  
**ENTREPRENEURS** Les Echos ▶ **START**  
Les Echos **SL**  
**WEEK-END** LE JOURNAL DES ENTREPRENEURS

DIGITAL  
& DATA



Les Echos.fr

LES MARQUES  
EXPERTES



Les Echos  
**capital finance**

**investir**  
LE JOURNAL DES FINANCES

connaissance des arts



LE SERVICE  
AUX ENTREPRISES



Les Echos **SOLUTIONS**

LE QUOTIDIEN  
& SES CAHIERS



LesEchos

LES  
DECLINAISONS



DIGITAL  
& DATA



LesEchos.fr

LES MARQUES  
EXPERTES



LesEchos  
capitalfinance



connaissance des arts



LE SERVICE  
AUX ENTREPRISES



LesEchosSOLUTIONS



Depuis plus de 25 ans, Capital Finance déploie une offre dédiée à l'actualité du Corporate Finance.

A travers ses médias, ses outils et ses événements, Capital Finance permet à tous les professionnels du secteur de décrypter l'actu et les tendances de leurs métiers, de gagner en efficacité et d'échanger avec leur communauté.

# UNE OFFRE DE MÉDIAS & SERVICES 360°

## L'ACTU DU SECTEUR

Toute l'actu, sur tous les supports



[capitalfinance.lesechos.fr](http://capitalfinance.lesechos.fr)

Au quotidien, toute l'info en temps réel & la newsletter la 18H Actu, un résumé de la journée



Les Echos

la rubrique hebdo Capital Finance dans le quotidien éco et financier de référence



Capital Finance

Chaque semaine, l'actu et les tendances du secteur

## DES OUTILS AU QUOTIDIEN

Utiles, pratiques, efficaces.



Le Guide du Corporate Finance

**La base de ciblage**  
Projections d'activité et éléments de valorisation parmi plus de 100 000 PME et ETI en partenariat avec AltaValue

**La base des deals, sociétés et acteurs**  
Toutes les opérations depuis plus de 10 ans nouvelles versions à venir

L'annuaire le plus complet de la profession

## UNE COMMUNAUTÉ

L'évènementiel sur-mesure.



Conférences

4 conférences institutionnelles chaque année (Restructuring, Capital-transmission, M&A, Corporate Venture)



Sur-mesure

Devenez partenaire de nos évènements !  
Déjeuners, soirées et dîners VIP

# Les Echos capitalfinance

N° 1265 | SEMAINE DU 9 JANVIER 2017

NOTRE DOSSIER

## Spécial banques d'affaires



### EN VUE

**LE NON-COTÉ ENVOIE DES MESSAGES CONTRADICTOIRES**  
Si les fundraisings mondiaux ont atteint 681 Md\$ en 2016, le LBO européen a ralenti. P. 4

### CONFIDENTIEL

**BABILOU ENTRE EN « EXCLU » AVEC TA ASSOCIATES**  
Le numéro 1 français des crèches recherchait un partenaire américain depuis cet été. P. 7

### LE COIN DES LPS



**ALAIN RAUSCHER**  
Antin IP  
Antin Infrastructure Partners amasse 3,6 Md€ pour son troisième fonds, dont 2,1 Md€ auprès de ses LPS historiques. P. 17

### CARNET



**GONTRAN DUCHESNE**  
Pechel Industries  
L'investisseur évoluait chez Fondations Capital depuis fin 2013. P. 30

### DEALS CI

**GOLDMAN SACHS S'ADJUGE MEILLEURTAUX**  
Le financier remporte les enchères en offrant 260 M€. P. 7

International Private Equity Market  
**IPEM**

TARIF PARTENAIRE AVEC LE CODE CAPITALFI17

25-27 JANVIER 2017  
PALAIS DES FESTIVALS - CANNES

www.ipem-market.com

## LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE

Chaque semaine, l'actu et les tendances du secteur

Deals M&A et Private Equity : tous les deals, par typologie et secteur

Dossiers thématiques : toutes les tendances du secteur à la loupe

Actu des LPs : levées de fonds, stratégies d'allocation, évolutions réglementaires

Nominations : tous les mouvements de la profession

Analyses quantitatives : baromètres et études exclusives en LBO et capital-risque

Scoops et points de vue d'experts : informations dévoilées en avant-première

## Chiffres-clés

44 parutions

1 000 sociétés abonnées,

plus de 8 000 lecteurs

89% le trouvent « adapté à leurs besoins »,

88% considèrent qu'il est « expert et technique »

70% le consultent au format digital



## *Pourquoi* UNE NOUVELLE FORMULE ?

L'ambition de Capital Finance est de vous accompagner au mieux dans votre quotidien professionnel.

A travers sa nouvelle formule, Capital Finance renouvelle sa maquette et se modernise mais surtout met en avant la profondeur et la diversité de son offre éditoriale.



« Et, plus que jamais, Capital Finance assume sa mission : informer tous les acteurs du financement de l'économie réelle, de la start-up au grand groupe. » Emmanuelle Duten – rédactrice en chef Capital Finance

# UNE NOUVELLE FORMULE HAUTE EN COULEURS ET MODERNISÉE EN 2017 !



## + STRUCTURÉE

Les analyses de marché (« En Vue », « Stratégie », « Focus », « A la loupe », etc.) et le dossier d'enquête sont déclinés de sorte à offrir une meilleure navigation tout au long du magazine.

## + GRAPHIQUE

L'actualité transactionnelle (« Deals CI » et « Deals FA ») est désormais mise en scène autour d'illustrations et de repères visuels.

## + DE CLÉS DE LECTURE

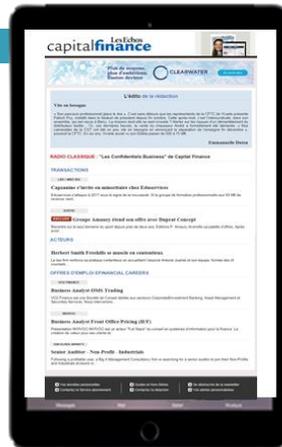
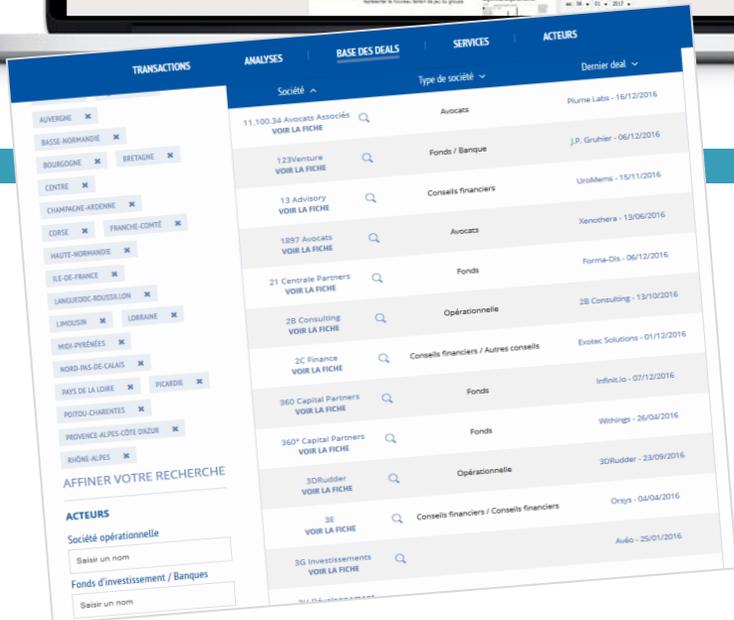
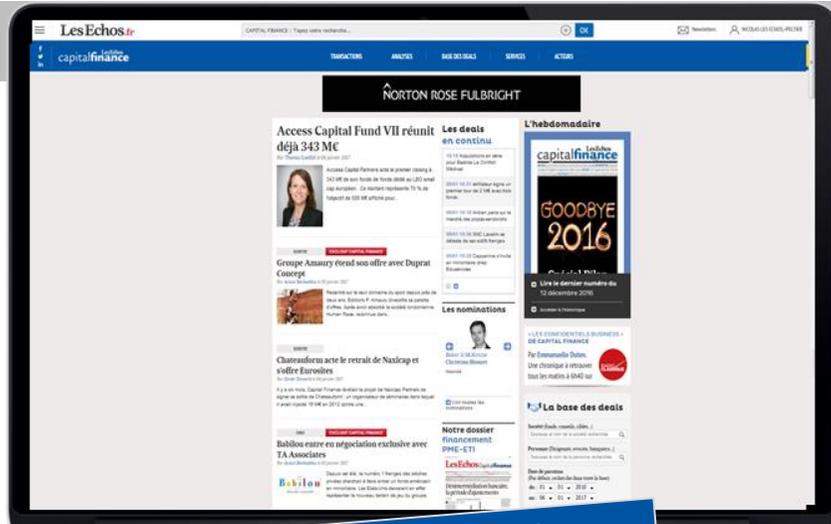
Les informations exclusives, qui se chiffrent à une centaine chaque année, gagnent également en visibilité.

Depuis le 9 janvier 2017

# LE SITE WEB

Au quotidien, toute l'info en temps réel

Actu en direct : les dernières transactions, les dernières analyses  
Accès aux bases de données : la base des deals, la base de ciblage, sociétés et acteurs  
Web TV : TV Capital Finance, toutes les interviews des décideurs du secteur  
Newsletter quotidienne : la 18H Actu, pour un rapide résumé de la journée  
Version digitale de l'hebdo : dès le vendredi soir, l'hebdo disponible au format numérique



## Chiffres-clés

46 000 visites

189 000 pages vues

12 300 abonnés à la newsletter « 18H Actu »

73% des lecteurs de l'hebdo vont aussi sur le site

92% le trouvent réactif à l'actualité

84% considèrent qu'il est utile dans leur fonction

Sources : AT Internet – janvier 2017 / étude éditeur – octobre 2015

ET POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE CHEMIN DE L'INNOVATION... *Un nouveau SITE WEB !*

« en 2017, Capital Finance vous proposera de naviguer sur son nouveau site web entièrement développé en responsive design pour une consultation optimale. » Emmanuelle Duten – rédactrice en chef Capital Finance

Les Echos  
**capitalfinance**

**2017**

**LE GUIDE  
DU CORPORATE  
FINANCE**

**28<sup>e</sup>  
édition**

**PRIVATE EQUITY,  
FUSIONS-ACQUISITIONS,  
RESTRUCTURING,  
FINANCEMENT**

**LES FONDS**

**LES BANQUES**

**LES AVOCATS**

**LES CONSEILS**

UNE PUBLICATION RÉALISÉE PAR LE GROUPE **Les Echos**

## LE GUIDE DU CORPORATE FINANCE

Le guide annuel le plus complet de la profession

**Bilan de l'année écoulée** : les faits marquants et les tendances à retenir

**Tous les acteurs du marché** : activité, deals réalisés et équipes de chaque société

**Annuaire complet** : liste exhaustive et coordonnées des acteurs du corporate finance

**Lexique financier** : tous les mots-clés de la profession avec Vernimmen.net

## Chiffres-clés

**290** pages pour un panorama complet du marché

**10 000** exemplaires diffusés à tous nos abonnés

+ événements (Salon du Private Equity IPEM, Viva technology, le Congrès des Dafs...)

+ vente par correspondance via Les Echos

**52%** des lecteurs de l'hebdo consultent aussi le guide

# Les Echos avec capitalfinance

**Rachats d'entreprise** En France, les LBO d'envergure se font plus rares # p. 40 | **Stratégie** Quand bpifrance défend les « champions nationaux » # p. 40 | **Santé** Védic, moteur de la consolidation du secteur des cliniques # p. 41 | **Distribution** Océalliance-Maritime, l'ambitieux créateur de filière # p. 41 | **Energie** Eden Re, bien armé pour son ambition internationale # p. 41

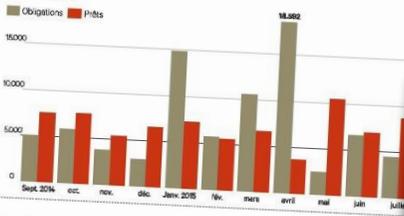
**TENDANCE** // Alors que la palette des instruments alternatifs ne cesse de s'étoffer, les volumes d'émissions obligataires sont attendus en baisse pour 2015. Les banques restent prépondérantes dans le financement des PME-ETI.

## L'ésintermédiation bancaire, la période d'ajustements

Éditorial

Ogilivier (des crédits) et d'écrêter (des émissions). C'est pour répondre à ces deux objectifs que les entreprises ont subi, un peu partout dans le monde, les opportunités offertes par le déintermédiation bancaire au cours des dernières années. À tel point qu'entre 2011 et 2014, les sociétés du CAC 40 ont vu la part des crédits bancaires passer de 21 % à 14 % dans le total de financement, tandis que les émissions obligataires ont augmenté de 100 %.

Des volumes d'émissions obligataires en baisse en 2015



Entre 2011 et 2014, les sociétés du CAC 40 ont vu la part des crédits bancaires passer de 21 % à 14 % dans le total de financement.

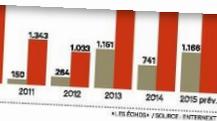
### L'ACTUALITÉ DU M&A AVEC capitalfinance

#### FEU VERT NE SERA PAS REPRIS PAR COLONY CAPITAL

Contrôlé à 66 % par le fonds Qualium Investissement et à 34 % par le groupe Monnoyeur, Feu Vert n'a pas encore tranché sur son avenir capitalistique. Selon les informations de Capital Finance, le réseau de centres de réparation et d'entretien automobiles ne devrait pas tomber dans le giron du fonds américain Colony Capital, qui était pourtant présenté comme le favori à un rachat. Le processus de cession piloté par HSBC et Rothschild & Cie serait donc toujours d'actualité. Trilantic Capital Partners, Alpha Private Equity et Sagard sont notamment cités comme candidats à une reprise.

#### CARLYLE PRÉPARE LA VENTE DU PROTHÉSISTE MARLE

Dans le giron de Carlyle depuis 2009, le leader européen des implants orthopédiques Marle s'apprête à changer de propriétaire. L'industriel aurait mis en concurrence trois banques d'affaires en vue de lancer un mandat de vente : Natixis Partners, Messier Maris & Associés et Lazard. Si aucun choix n'aurait pour l'instant été fait, l'objectif serait néanmoins de valoriser Marle près de 300 millions d'euros.



#### INTRODUCTIONS

### Bourse : l'excuse des « conditions de marché »

Depuis le début de l'année, l'InterNext a abrité une trentaine d'introductions en Bourse. Les reports de projets d'investissement sont devenus de plus en plus nombreux. Les entreprises cherchent à attendre de meilleures conditions de marché avant de se lancer dans une opération de levée de fonds. Les investisseurs sont plus prudents et les entreprises ont du mal à trouver des investisseurs prêts à payer un prix élevé pour leur action.

Les investisseurs sont plus prudents et les entreprises ont du mal à trouver des investisseurs prêts à payer un prix élevé pour leur action.

#### Et la dette privée ?

Peu présents dans l'actualité financière collective, les emprunts privés ont vu leur part de la dette totale augmenter. Les investisseurs institutionnels ont commencé à se tourner vers ce type de financement pour diversifier leurs portefeuilles. Les entreprises ont également commencé à utiliser ce type de financement pour financer leurs opérations.

#### Le chemin reste à faire

Le chemin reste à faire pour que la dette privée devienne une source majeure de financement pour les entreprises. Les investisseurs institutionnels doivent continuer à développer leur présence dans ce type de financement. Les entreprises doivent également continuer à améliorer leur gouvernance et leur performance pour attirer les investisseurs.

# UNE RUBRIQUE DANS LES ECHOS

Chaque semaine, une présence, dans le quotidien économique et financier de référence

Actu du M&A : tous les mardis, 2 actus essentielles par la rédaction de Capital Finance  
Financement des PME-ETI : chaque année, un dossier spécial réalisé par Capital Finance

## Chiffres-clés

127 475 exemplaires quotidiens diffusés

566 000 lecteurs chaque jour

59% de couverture auprès des cadres et dirigeants du secteur Banque-Finance

84% des lecteurs de l'hebdos sont également lecteurs réguliers des Echos

Sources : ACPM - DFP PV 2015-2016 / ONE 2015-2016 / PREMIUM 2015-2016 - (LNM) Étude éditeur - octobre 2015

1

## TOUCHER TOUS LES PROFILS DU SECTEUR

Notre lectorat se compose de **décideurs du corporate finance** :

Corporates/Cellules M&A	29%
Fonds d'investissement/LPS	25%
Banques d'aff./Boutiques M&A	22%
Cabinets d'avocats	14%
Conseil/Due Diligence	10%



2

## S'ADRESSER À UNE COMMUNAUTÉ FIDÈLE

Des **abonnés à Capital Finance de plus en plus fidèles** : un taux de réabonnement en hausse depuis 4 ans

**Un recrutement en croissance** : +26% en 4 ans



3

## CHOISIR UN GROUPE MÉDIA ÉCONOMIQUE RECONNU

Choisir Capital Finance, c'est bénéficier de toute **l'expérience et l'expertise du Groupe Les Echos**, leader de l'information éco et financière.

**84% des lecteurs de l'hebdo** sont également lecteurs réguliers des Echos

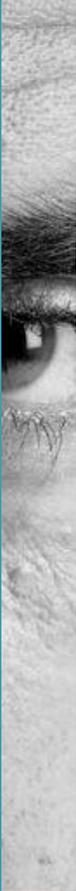


4

## PROFITER DE SOLUTIONS MULTIPLES

Parce que vos problématiques sont uniques, nous construisons **la solution la plus adaptée pour y répondre.**

Quels que soient vos objectifs de communication, nous mettons tout en œuvre pour y apporter **la réponse média et/ou hors-média la plus complète.**



Les Echos  
**capitalfinance**

NOS SOLUTIONS PUBLICITAIRES

OFFRE CLASSIQUE

contact

Sophie VINCENEUX  
responsable commerciale  
+33 (0)1 49 53 72 13  
svinceneux@lesechos.fr

## Le magazine hebdomadaire

Pavé de Une 50*50	1 800 €
Pleine page 4 <sup>ème</sup> de couverture	7 000 €
Pleine page 2 <sup>ème</sup> de couverture	6 600 €

## Rubrique dans Les Echos

Rubrique M&A hebdomadaire	
Pavé 39*50	1 000 €

## Offres d'emplois

Pavé 65\*100 + logo  
ou 65\*130 + logo (+20% sur tarifs indiqués)

1 parution dans l'hebdo + 1 mois  
web + 5 passages newsletter

Abonnés	600 €
Non-abonnés	900 €

4 parutions dans l'hebdo + 2 mois  
web + 20 passages newsletter

Abonnés	1 500 €
Non-abonnés	2 250 €

## Le site web

### Bandeau ensemble du site 728\*90

1 semaine	600 €
1 mois	1 900 €

### Pavé 300\*250

1 semaine	400 €
1 mois	1 300 €

### Newsletter

1 semaine	600 €
2 semaines	1 000 €
1 mois	2 000 €

### Intertitils

*Nous consulter*

## Le guide du Corporate Finance

Double-page : pleine page à gauche, présentation  
société à droite (avec mise en ligne 1 an sur le site de  
Capital Finance !) - 7 200 €

Pleine page 4<sup>ème</sup> de couverture - 10 800 €

Pleine page 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> de couverture - 7 300 €

Frais techniques (2 BAT + mise en ligne) -150 €



Les Echos  
**capitalfinance**

NOS SOLUTIONS PUBLICITAIRES

BRAND CONTENT

Pour toute demande  
de tarifs, contactez

Sophie VINCENEUX  
responsable commerciale  
+33 (0)1 49 53 72 13  
[svinceneux@lesechos.fr](mailto:svinceneux@lesechos.fr)

# LE RENDEZ-VOUS PARTENAIRES

Votre expertise est votre meilleur atout

VALORISER VOTRE EXPERTISE au sein de Capital Finance pour la partager avec nos lecteurs, tout en faisant cohabiter VOS PROPRES CONTENUS avec notre offre éditoriale, c'est notre vision du brand content et c'est tout l'objectif du RENDEZ-VOUS PARTENAIRES.

## LE RENDEZ-VOUS PARTENAIRES OMNES CAPITAL

par Benjamin Arm,  
Associé Gérant chez Omnes Capital



### Le private equity au cœur du financement des PME français

Par ailleurs, dans un marché de plus en plus mature et qui se rationalise, les institutionnels limitent le nombre de sociétés de gestion dans leur portefeuille. Une tendance qui favorise naturellement les fonds de taille significative. Les personnes physiques, quant à elles, montrent un intérêt croissant pour cette classe d'actifs. Longtemps réservé aux investisseurs à des actifs à faire valoir après de ces investisseurs privés qui souhaitent diversifier leur patrimoine. Investir dans des PME non cotées a fort potentiel de croissance, et contribue à créer des emplois, et à la richesse, sont des arguments porteurs de sens auprès d'une clientèle privée comptant de nombreux entrepreneurs. Ce constat est observé notamment dans le succès des levées de fonds en cours chez Omnes.

Après quelques années moroses, le capital investissement français a retrouvé des couleurs en 2014. Avec 10,1 milliards d'euros de fonds levés, le marché fait près de deux fois mieux que la moyenne des cinq dernières années, retrouvant les niveaux d'avant crise. Côté small et mid-cap, la reprise reste plus modeste, mais les tous de ce segment sont avérés pour les investisseurs : la recherche de rendement sur une classe d'actifs porteuse de sens.

Quelle est la tendance de marché sur le small et mid-cap en 2014 ?

## LE RENDEZ-VOUS PARTENAIRES DLA PIPER



### Parution de la 6<sup>e</sup> Edition du rapport DLA Piper sur les financements d'acquisitions en Europe: les principales tendances

DLA Piper a publié la sixième édition de son rapport européen sur les financements d'acquisitions pour lequel plus de 200 praticiens de 15 pays ont contribué. Les conclusions et les perspectives sont les suivantes : le marché européen des acquisitions a connu une année record en 2014, avec un chiffre d'affaires de 200 milliards d'euros, soit une augmentation de 20% par rapport à 2013. Cette croissance est soutenue par les entreprises cotées en bourse, qui ont levé 100 milliards d'euros de capitaux, soit une augmentation de 15% par rapport à 2013. Les entreprises non cotées ont levé 100 milliards d'euros de capitaux, soit une augmentation de 25% par rapport à 2013. Les entreprises non cotées ont levé 100 milliards d'euros de capitaux, soit une augmentation de 25% par rapport à 2013.

## Vos propres contenus dans Capital Finance

Le Rendez-Vous Partenaires vous permet de proposer des contenus sur la thématique **DE VOTRE CHOIX**. Ainsi, vous pouvez donner votre point de vue et donner la parole à vos équipes sur les sujets qui font **VOTRE EXPERTISE**.

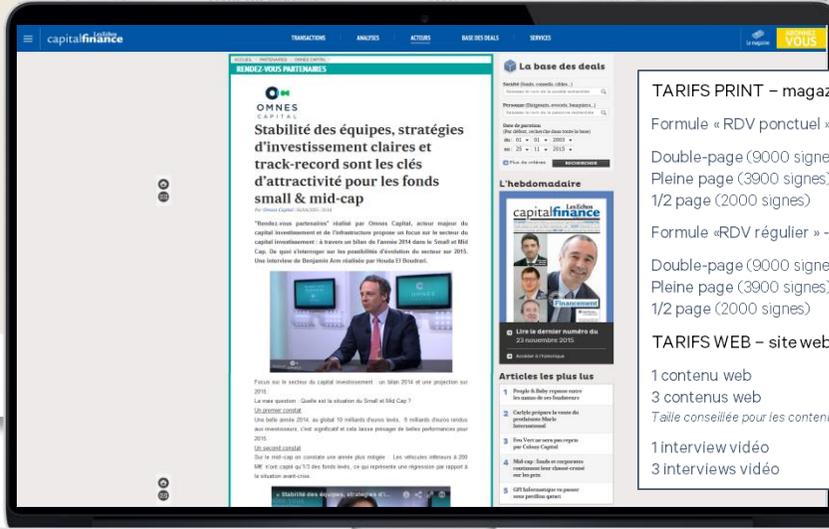
NB : les contenus partenaires sont gérés par la régie publicitaire./ La rédaction de Capital Finance n'intervient pas dans la réalisation de ces contenus.

## Une mise en avant dans tous nos supports

Le Rendez-Vous Partenaires est une offre qui se décline au sein **D'ESPACES DÉDIÉS** dans notre **MAGAZINE HEBDOMADAIRE** et sur notre **SITE WEB**, à travers des **CONTENUS ÉCRITS OU VIDÉO**.

## Votre expertise valorisée auprès de votre communauté

Avec le Rendez-Vous Partenaires, vous optez pour une solution permettant de valoriser vos expertises **AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ** du Corporate Finance et d'être ainsi **IDENTIFIÉ COMME UN SPÉCIALISTE** de vos sujets.



TARIFS PRINT – magazine hebdomadaire Capital Finance	
Formule « RDV ponctuel » - 1 publication print (hebdomadaire)	
Double-page (9000 signes)	7 000 €
Pleine page (3900 signes)	5 000 € (+ 1 500 € pour relais web)
1/2 page (2000 signes)	3 000 € (+ 1 000 € pour relais web)
Formule «RDV régulier » - Au moins 3 publication print (hebdomadaire)	
Double-page (9000 signes)	6 400 €
Pleine page (3900 signes)	3 500 €
1/2 page (2000 signes)	2 100 €
TARIFS WEB – site web Capital Finance	
1 contenu web	2 500 €
3 contenus web	2 000 € par contenu
Taille conseillée pour les contenus web fournis : 3000 signes	
1 interview vidéo	5 000 €
3 interviews vidéo	4 000 € par itw

# SUPPLÉMENT PARTENAIRE

Les Echos capital finance



## ENTREPRISES FAMILIALES

### MODÈLES D'AGILITÉ ET DE PÉRENNITÉ

**T**ous les ans, l'adhésion aux entreprises familiales est en hausse. Le chiffre d'affaires des cabinets PwC et de Family Business Network a augmenté de 22 % d'un côté et de 20 % de l'autre en 2013. Ces deux sociétés qui ne sont pas des cabinets de conseil ont pu bénéficier de la confiance de leurs clients grâce à une approche plus personnalisée. Ces entreprises familiales ont une vision à long terme. C'est pourquoi elles sont souvent accompagnées par des conseillers indépendants, qui leur permettent de bénéficier de leur expertise et de leur expérience. Les entreprises familiales ont une vision à long terme. C'est pourquoi elles sont souvent accompagnées par des conseillers indépendants, qui leur permettent de bénéficier de leur expertise et de leur expérience.

**V**aluer le capital humain est un enjeu majeur pour les entreprises familiales. Les dirigeants doivent être conscients de l'importance de leur capital humain et de la nécessité de le développer. Cela implique de mettre en place des programmes de formation et de développement des compétences. Les entreprises familiales ont une vision à long terme. C'est pourquoi elles sont souvent accompagnées par des conseillers indépendants, qui leur permettent de bénéficier de leur expertise et de leur expérience.



Un chiffre d'affaires en progression et une vision de long terme



« L'entreprise familiale, un avenir durable », PwC et Family Business Network 2013

« Valeur du capital humain », Wharton Business Review, 2013

De haut : fabricant d'outillages de cuisine fait de gamme depuis 1980 - Villeneuve-Ponthu (50)  
Au centre : chef, titulaire d'un diplôme de cuisine de niveau supérieur - Saint-Jehan sur-Orbain (57)  
En bas : PwC, fabricant de matériel de lutte contre l'incendie, avec plus de 30 ans - Nogent-sur-Saône (55)

SUPPLÉMENT DÉLIVRÉ PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET LES ECHOS MEDIAS

# LE SUPPLÉMENT PARTENAIRE

Faites de votre expertise un support à part entière !

Le supplément Partenaire vous permet d'avoir UN SUPPORT À L'IMAGE DE VOTRE SOCIÉTÉ, intégralement conçu avec VOS PROPRES CONTENUS RÉDACTIONNELS et DIFFUSÉ AVEC NOTRE MAGAZINE HEBDOMADAIRE Capital Finance !

**Un supplément de 4 pages**

Surgrammé, à vos couleurs, entièrement rédigé par vos soins sur les thématiques **DE VOTRE CHOIX**.

**Une diffusion avec Capital Finance**

**1 000 EXEMPLAIRES** de votre supplément intégrés dans notre magazine hebdomadaire et **ENVOYÉS PAR MAIL** à notre base d'abonnés.

*En option : surdiffusion en marge d'événements/exemplaires tirés à part pour vos clients et prospects*

**Une solution CLÉ EN MAIN**

Prise en charge complète de la **MAQUETTE** et de **L'IMPRESSION** par nos équipes.

*En option : prise en charge de la rédaction des contenus*

1 000 exemplaires (4 pages) 10 000 €

tarifs quadri bruts HT

# NOS SOLUTIONS PUBLICITAIRES

ÉVÉNEMENTIEL

Pour toute demande  
de tarifs, contactez

Héloïse CARTIER  
Responsable de conférences  
+33 (0)1 49 53 63 82  
[hcartier@lesechos.fr](mailto:hcartier@lesechos.fr)

# DES CONFÉRENCES SUR MESURE

Devenez partenaire de nos évènements !

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, Capital Finance organise des conférences et des évènements sur-mesure afin D'ANIMER LA COMMUNAUTÉ du secteur.

Vous pouvez DEVENIR PARTENAIRE de ces évènements et ainsi bénéficier d'une MISE EN AVANT EXCEPTIONNELLE le Jour J !

## L'expertise des Echos Events

Une **ÉQUIPE DÉDIÉE** met tout en œuvre afin de construire des dispositifs évènementiels uniques, qui rassemblent les **MEILLEURS EXPERTS** du secteur.

## Une visibilité éditoriale...

Nos évènements bénéficient d'une **MISE EN VALEUR** grâce à un **DOSSIER DÉDIÉ** dans l'hebdomadaire qui est distribué aux participants le jour J !

## ...et un partenaire mis en avant

Chacun de nos partenaires bénéficie d'une mise en avant dans toutes les **ACTIONS DE COM** et la **SIGNALÉTIQUE** de l'évènement, peut réaliser **UNE INTERVIEW VIDÉO** en studio ou le Jour J, ou encore profiter de ce moment pour **ENTREtenir SON RÉSEAU** (invitations, espace partenaire dédié...) !

## Une véritable collaboration

Le panel de participants est constitué **EN ACCORD** avec le partenaire, qui peut ainsi se rendre visible auprès d'une communauté **DÉFINIE**.

## NOS FORMATS

### CONFÉRENCES

Matinée de débats : 8h30-14h30  
Débats animés par nos rédactions  
10 à 15 speakers  
De 100 à 150 participants

### SOIRÉES-DÎNERS SUR-MESURE

Rendez-vous communautaire  
Sélection d'invités VIP  
Débats participatifs

**Retournement des Entreprises** avril 2017

**Capital Transmission** juin 2017

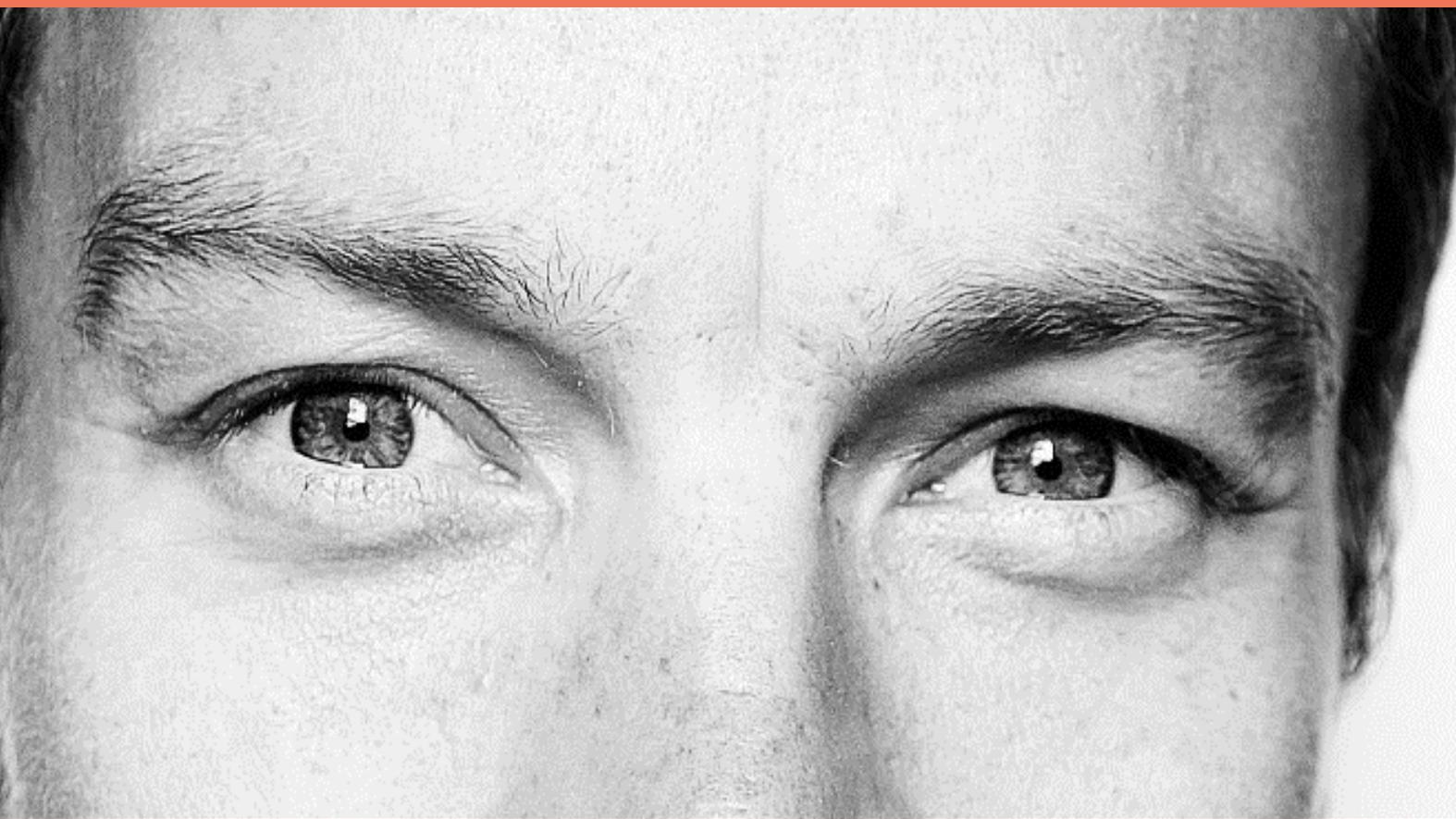
**Fusions-Acquisitions** octobre 2017

**Corporate Venture** novembre 2017



Les Echos  
**capitalfinance**

# NOS OFFRES ABONNEMENTS



contact

Anne VERSIEUX  
Directrice grands comptes  
+33 (0)1 49 53 66 61  
[aversieux@lesechos.fr](mailto:aversieux@lesechos.fr)

## OFFRE PREMIUM

1 AN D'ABONNEMENT – 1 660 € HT

Les 44 numéros du magazine hebdomadaire  
(+ format digital)

Le Guide Annuel du Corporate Finance

L'accès à tout le site web et aux bases de données

Des invitations à une sélection de conférences

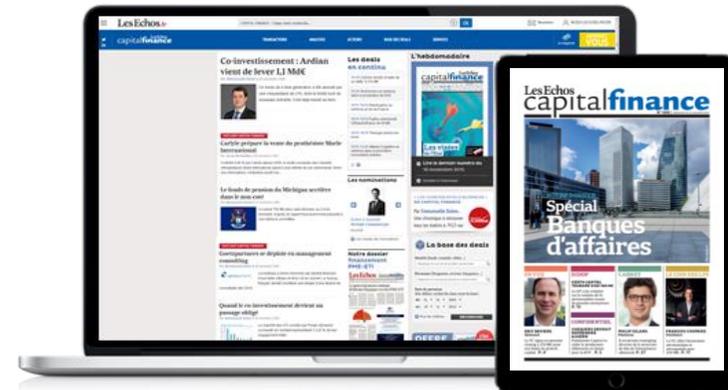


## OFFRE DIGITAL ONLY

1 AN D'ABONNEMENT – à partir de 250 €  
HT/abonnement

*Offre réservée aux sociétés ayant déjà souscrit à une offre Premium*

Accès supplémentaire au site web, aux bases de données  
et au magazine hebdomadaire au format digital



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE INVESTIR PUBLICATIONS - (Applicables au 01/01/17)

### 1 – GENERALITES ET DEFINITIONS

1.1. La société INVESTIR PUBLICATIONS a notamment pour activité la vente des espaces publicitaires sur les Supports dont elle est la société éditrice.

Toute souscription d'un ordre de publicité par un Annonceur ou son Mandataire implique l'acceptation, entière et sans réserve, des présentes Conditions Générales de Vente et du tarif en vigueur, à l'exclusion de tout autre document. Toute condition contraire posée par un Annonceur et/ou son Mandataire, figurant notamment dans leurs propres bons de commande et/ou dans leurs conditions générales d'achat, sera inopposable à INVESTIR PUBLICATIONS à défaut d'acceptation préalable, expresse et écrite de sa part.

INVESTIR PUBLICATIONS se réserve le droit de modifier, à tout moment, ses Conditions Générales de Vente, en particulier afin de se conformer à l'évolution de la législation et ce, sous réserve d'en informer, les Annonceurs ou leurs Mandataires, dans un délai minimum d'1 (une) semaine avant la date d'entrée en vigueur desdites modifications.

1.2. Par Annonceur, on entend toute société ou groupe de sociétés qui achète des espaces publicitaires sur l'un des Supports dont INVESTIR PUBLICATIONS a la gestion. Sont considérées comme appartenant au même groupe, toutes les sociétés dont le capital est majoritairement, directement ou indirectement, détenu par une même personne physique ou morale. L'Annonceur peut réaliser des opérations d'achat d'espaces publicitaires pour son propre compte ou faire appel à un intermédiaire dénommé le Mandataire.

Par Mandataire, on entend tout intermédiaire réalisant des achats d'espaces publicitaires, pour le compte d'un Annonceur, en vertu d'un contrat écrit de mandat et présentant une copie de l'attestation de mandat le liant à l'Annonceur, son Mandant.

Par Publicité, on entend toute parution , passage à l'antenne ou PAP (page vue avec publicité) servie dans l'un des Supports.

Par Support, on entend toute publication imprimée ou électronique ainsi que toute émission de radio, dont INVESTIR PUBLICATIONS est l'éditeur.

Par Editeur, on entend toute société qui imprime, diffuse et/ou radiodiffuse sur un support.

### 2 – TARIFS

Les ordres de publicité sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la passation de la commande tel que détaillé dans « Tarifs publicité 2017 ».

INVESTIR PUBLICATIONS se réserve néanmoins la faculté de modifier à tout moment le tarif en vigueur. Tout changement de tarif sera communiqué à l'Annonceur ou à son Mandataire 4 (quatre) semaines au moins avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif.

### 3 – ORDRE DE PUBLICITE

3.1. Tout ordre de publicité émanant d'un Mandataire de l'Annonceur devra être accompagné d'une copie du contrat écrit de mandat en vigueur conclu entre l'Annonceur et son Mandataire.

Dans ce cas, INVESTIR PUBLICATIONS adressera la facture correspondante directement à l'Annonceur et une copie au Mandataire. Le montant de la facture exprimé hors taxes, sera majoré de celui de la TVA et/ou de toute autre taxe à la charge de l'Annonceur au taux en vigueur à la date de facturation. L'Annonceur et son Mandataire sont conjointement et solidairement responsables du paiement de la facture.

En outre, l'Annonceur demeure tenu de régler la facture restée impayée, en cas de défaillance de son Mandataire, nonobstant les versements qu'il aurait déjà effectués entre ses mains, pour procéder au règlement de la facture concernée.

La substitution ou la subdélégation de mandat n'est acceptée par INVESTIR PUBLICATIONS que si préalablement l'Annonceur l'a informée par écrit qu'il autorise cette substitution ou subdélégation de mandat.

L'Annonceur est tenu d'exécuter les engagements contractés par son Mandataire conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

En cas de modification ou de résiliation du mandat, l'Annonceur s'engage à en informer immédiatement INVESTIR PUBLICATIONS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

3.2. Tout ordre de publicité doit faire l'objet d'un bon de commande signé par l'Annonceur ou son Mandataire le cas échéant.

3.3. Tout ordre de publicité ne sera définitif que sous la condition de la confirmation par INVESTIR PUBLICATIONS par lettre, télécopie ou e-mail, de la disponibilité des emplacements sollicités à cet effet.

### 4 – REMISE PROFESSIONNELLE

INVESTIR PUBLICATIONS réserve uniquement cette remise aux Annonceurs ayant mandaté un Mandataire.

Cette remise est de 15% (quinze pour cent) applicable sur le chiffre d'affaires net hors taxes facturé à l'Annonceur, hors frais techniques.

La notification du mandat, conformément aux dispositions de la loi 93-22 du 22 janvier 1993, doit être adressée à INVESTIR PUBLICATIONS obligatoirement avant la première parution.

### 5 – ANNULATION – MODIFICATION

L'annulation d'un ordre de publicité par l'Annonceur ou son Mandataire ne peut être effectuée que par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et en respectant les délais mentionnés ci-après, spécifiques à chaque support :

- Presse quotidienne : préavis minimum de 1 (une) semaine avant la date prévue pour la première parution de la Publicité, à l'exception des dossiers, des opérations spéciales et des emplacements préférentiels pour lesquels ce délai est porté à 1 (un) mois.

-- Presse hebdomadaire : préavis minimum de 3 (trois) semaines avant la date prévue pour la première parution de la Publicité, à l'exception des opérations spéciales pour lesquelles ce préavis est porté à 2 (deux) mois.

- Presse mensuelle, bimestrielle, hors séries, suppléments : préavis minimum de 5 (cinq) semaines avant la date prévue pour la première parution de la Publicité, à l'exception des opérations spéciales pour lesquelles ce préavis est porté à 2 (deux) mois.

Internet : préavis minimum de 1 (une) semaine avant la date prévue pour la première parution de la Publicité.

- Radio : préavis minimum de 1 (une) semaine avant la date prévue pour le premier passage à l'antenne de la Publicité, à l'exception des opérations spéciales pour lesquelles ce préavis est porté à 2 (deux) semaines et à 1 (un) mois dans le cas de sponsoring.

Le défaut de respect de ces préavis, par l'Annonceur ou son Mandataire, entraînera la facturation par INVESTIR PUBLICATIONS de la totalité de la campagne publicitaire envisagée. En cas de modification apportée par l'Annonceur ou son Mandataire à un bon de commande déjà émis avant ou au cours de son exécution, les dégressifs et les différentes remises seront recalculés et une facture rectificative sera émise, le cas échéant, payable comptant.

### 6 – REFUS – MODIFICATION – SUPPRESSION DE PARUTION

6.1. INVESTIR PUBLICATIONS se réserve le droit de refuser à tout moment une insertion pour tout motif légitime et notamment si sa nature, son texte ou sa présentation, lui paraît contraire à l'esprit de la publication et/ou apparaît comme non conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et/ou susceptibles de provoquer des protestations de la part de lecteurs, d'auditeurs ou de tiers.

Un tel refus ne fait naître au profit de l'Annonceur ou de son Mandataire aucun droit à indemnité. En outre, l'Annonceur demeure redevable de la facture correspondante à la parution des Publicités.

6.2. Tout retard, modification, suspension, ou annulation dans la parution d'une Publicité du fait d'événements indépendants de la volonté de INVESTIR PUBLICATIONS ou imputable à un cas de force majeure, ne peut engager sa responsabilité et entraîner une indemnisation de quelque nature que ce soit au profit de l'Annonceur ou de son Mandataire.

### 7 – FACTURATION ET REGLEMENT

7.1. L'Annonceur s'engage à payer comptant le prix des insertions publicitaires, par chèque ou virement, dans les 15 (quinze) jours suivant la date de facturation. Si l'Annonceur a mandaté pour le paiement un intermédiaire, les conditions de règlement s'établissent à 30 (trente) jours fin de mois le 10 (dix) suivant la date de facturation. Le Mandataire peut se libérer pour le compte de l'Annonceur du paiement de la facture à 30 (trente) jours fin de mois le 10 (dix) suivant la date de facturation par un paiement comptant sous déduction d'un escompte de 0.5% (zéro cinq pour cent). Pour l'obtention de l'escompte, le paiement comptant doit intervenir dans les 15 (quinze) jours suivant la facturation.

L'Annonceur reste dans tous les cas responsable du paiement des ordres et des pénalités de retard et ce, même en cas d'intervention d'un mandataire pour le règlement conformément aux dispositions de l'article 3.1 ci-dessus.

A défaut de règlement aux dates convenues, INVESTIR PUBLICATIONS se réserve la faculté de suspendre l'exécution des ordres de publicité objet de la facture impayée et de toute autre facture en cours jusqu'à complet paiement, sans que cette suspension puisse constituer, notamment une faute de nature à engager la responsabilité de INVESTIR PUBLICATIONS, ou donner lieu à une quelconque remise ou indemnité au profit de l'Annonceur et/ou de son Mandataire.

7.2. En outre, toute somme non payée, à compter de la date d'exigibilité de la facture, entraînera l'application de plein droit, sans mise en demeure préalable, de pénalités de retard dont le taux sera égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majorée de 10 (dix) points de pourcentage.

7.3. Sans préjudice de l'application des dispositions ci-dessus, le défaut de paiement de toute facture à son échéance, entraînera également :

De plein droit, l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes facturées et restant dues au titre de toute ordre de publicité passé par l'Annonceur ou son Mandataire, quel que soit le mode de règlement prévu. (ii) après une simple mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet dans un délai de 15 (quinze) jours, le versement d'une indemnité égale à 15% (quinze pour cent) des sommes TTC restant dues au titre de chaque ordre de publicité passé par l'Annonceur ou son Mandataire, majorée du montant des frais de recouvrement et des frais judiciaires éventuellement engagés, sans préjudice de la poursuite, suspension ou résiliation de l'ordre de publicité.

7.4. En cas d'incident de paiement ou d'incertitude quant à la capacité de l'Annonceur et/ou de son Mandataire à faire face à leurs engagements, INVESTIR PUBLICATIONS se réserve le droit, même après exécution partielle d'un bon de commande, de demander des conditions de règlement plus strictes (paiement d'avance pour tout ou partie du bon de commande) et/ou d'exiger des garanties supplémentaires.

### 8 – RESPONSABILITE DE L'ANNONCEUR ET DE SON MANDATAIRE

8.1. La Publicité paraît sous la responsabilité exclusive des Annonceurs. L'Annonceur ou son Mandataire reconnaît être l'auteur unique et exclusif du texte, des dessins, images, etc.... et être titulaire de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la parution de la Publicité. 8.2. L'Annonceur certifie que la Publicité ne porte en aucune façon atteinte à des droits, notamment de propriété intellectuelle, de tiers, et d'une manière générale qu'elle est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

8.4. A l'exclusion des Publicités, tous les éléments apposés sur les supports, visuels ou sonores, notamment les logos, marques, noms de domaine et autres signes distinctifs restent la propriété exclusive d'INVESTIR PUBLICATIONS. En conséquence l'Annonceur et/ou son Mandataire s'interdit d'en reproduire, de rediffuser, d'exploiter ou d'utiliser à quel que titre que ce soit , même partiellement, ces éléments . L'Annonceur et/ou son Mandataire s'interdit également de mettre en place sur leur site un lien hypertexte renvoyant sur le site d'un ou plusieurs Éditeurs sans avoir obtenu préalablement leur autorisation écrite.

### 9 – RESPONSABILITE D'INVESTIR PUBLICATIONS

9.1. L'Annonceur ou son Mandataire ne pourra engager la responsabilité d'INVESTIR PUBLICATIONS dans l'exécution de l'ordre de publicité ou des présentes Conditions Générales de Vente que si le manquement invoqué fait l'objet d'une dénonciation expresse à INVESTIR PUBLICATIONS par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les 7 (sept) jours suivant sa constatation.

Toute facture rectificative concernant une Publicité pour laquelle une réclamation écrite aura été adressée à INVESTIR PUBLICATIONS dans les formes et délais stipulés ci-dessus, est exigible et devra être payée à la date d'échéance de la première facture émise pour cette Publicité.

9.2. INVESTIR PUBLICATIONS ne peut garantir que des Annonceurs concurrents ne soient pas présents sur des emplacements voisins ou contigus. Toutefois, INVESTIR PUBLICATIONS s'efforcera dans la mesure du possible de ne pas exposer les Annonceurs à ce cas de figure.

### 10 – PUBLICITE REDACTIONNELLE

Toute information publicitaire à caractère rédactionnel devra être précédée du mot « Publicité ».

### 11 – RESPECT DES LOIS TOUBON ET EVIN

Tout Publicité doit respecter :

- les dispositions de la loi Toubon du 4 août 1994 : Tout texte en langue étrangère doit impérativement être traduit en français

les dispositions de la loi Evin du 10 janvier 1991 : Encadrant la Publicité pour les boissons alcooliques qui doit comporter obligatoirement le message sanitaire «l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération», prévu à l'article L. 3323-4 du Code de la Santé Publique et se limiter aux indications visées au dit article : Interdisant toute Publicité directe ou indirecte en faveur du tabac ou d'un produit du tabac (organisme, service, activité, produit, marque, emblème publicitaire ...rappelant le tabac ou un produit du tabac).

### 12 – SECTEUR HORS LOI SAPIN

Les articles 3.1., 3.2. (ORDRE DE PUBLICITE) et 7.1. (FACTURATION ET REGLEMENT) s'appliquent à l'ensemble de la Publicité entrant dans le cadre de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 dite «loi Sapin», qui exclut en particulier les petites annonces à caractère non promotionnel.

Pour les secteurs hors «loi Sapin» (annonces classées, annonces légales,...) et dans le cas où l'Annonceur fait appel à un agent de publicité, lesdits articles (et uniquement ceux là) ne s'appliquent pas et sont remplacés par ce qui suit :

L'agent de publicité agit en qualité de commissionnaire ducroire pour le compte de l'Annonceur. A ce titre, il est garant, solidairement avec l'Annonceur, du paiement des factures.

L'agent de publicité perçoit une rémunération sous forme de commission d'agence. Tout ordre de publicité doit faire l'objet d'un bon de commande signé par l'Annonceur ou son commissionnaire. Les conditions de règlement de l'agent de publicité s'établissent à 30 (trente) jours fin de mois le 10 (dix) suivant la date de facturation. L'agent de publicité peut se libérer du paiement de la facture à 30 (trente) jours dans les conditions identiques à celles du Mandataire.

### 13 – ELEMENTS TECHNIQUES

Les éléments techniques (remise de textes, enregistrements, CD-Rom, transmission numérique ...) doivent être remis à INVESTIR PUBLICATIONS dans le respect des délais de bouclage :

- presse quotidienne : 5 (cinq) jours ouvrés avant la parution  
- presse hebdomadaire : 7 (sept) jours ouvrés avant la parution  
- presse mensuelle, bimestrielle, hors séries, suppléments : 3 (trois) semaines avant la date de parution.

- internet : 5 (cinq) jours avant la date de mise en ligne

- radio : 7 (sept) jours avant la date de première diffusion

Tout élément technique non réclamé dans les 3 (trois) mois sera détruit sans indemnité.

Si l'Annonceur ou le Mandataire n'adresse pas les éléments techniques dans les délais ci-dessus mentionnés, INVESTIR PUBLICATIONS sera libre de refuser de publier l'ordre de publicité et d'attribuer son emplacement à un autre Annonceur. Un tel refus ne fera naître au profit de l'Annonceur ou de son Mandataire aucun droit à indemnité. En outre, l'Annonceur demeure redevable de la facture correspondante à la parution des Publicités concernées.

### 14 – COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE INVESTIR PUBLICATIONS – CAPITAL FINANCE

L'Annonceur autorise expressément INVESTIR PUBLICATIONS et CAPITAL FINANCE, au titre de sa communication institutionnelle, à faire mention de son nom et/ou de la marque dont il est le titulaire et sous laquelle il exerce ses activités afin qu'il soit, le cas échéant, présenté par INVESTIR PUBLICATIONS et ou CAPITAL FINANCE comme l'un de ses Annonceurs sur ses documents commerciaux et promotionnels comme sur son site internet accessible à l'adresse [www.capitalfinance.lesechos.fr](http://www.capitalfinance.lesechos.fr)

Au même titre et sous les mêmes conditions, INVESTIR PUBLICATIONS est autorisé à reproduire sur ces mêmes supports, à titre d'exemples de parution, les visuels publicitaires déjà parus de l'Annonceur.

### 15 - JURIDICTION

L'interprétation et l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que tous les actes qui en seraient le préalable, la suite ou la conséquence, seront soumis au droit français.

Tout litige sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs ou de demande incidente. Les effets de commerce ou acceptation de règlements n'opéreront ni novation ni dérogation à la présente clause. Conditions spécifiques au GUIDE CAPITAL FINANCE  
Les Frais techniques comptent 2 bons à tirer. A partir du 3<sup>ème</sup>, tout BAT supplémentaire sera facturé 150 euros, Aucun nouveau BAT ne sera accepté après la date de bouclage technique indiquée sur l'ordre de publicité. Le dernier BAT en notre possession sera utilisé pour l'impression

# contacts

**Julie RANTY**

Editrice déléguée  
+33 (0)1 49 53 63 22  
jranty@lesechos.fr

**Emmanuelle DUTEN**

Rédactrice en chef  
+33 (0)1 49 53 72 52  
eduten@lesechos.fr

**Sophie VINCENEUX**

Responsable commercial (publicité)  
+33 (0)1 49 53 72 13  
svinceneux@lesechos.fr

**Anne VERSIEUX**

Directrice grands comptes (abonnements)  
+33 (0)1 49 53 66 61  
aversieux@lesechos.fr

**Héloïse CARTIER**

Responsable de conférences (Les Echos Events)  
+33 (0)1 49 53 63 82  
hcartier@lesechos.fr

**Capucine CANONNE**

Marketing - Chef de marque  
+33 (0)1 49 53 22 76  
ccanonne@lesechos.fr